

MAIRIE DE SERRES

1, rue du Portail **05700 SERRES**

Tél. 04 92 67 03 50 Fax 04 92 67 08 63

e-mail: mairie.serres05@ wanadoo.fr

http://www.mairie-serres05.fr

Directeur de publication : Bernard MATHIEU, maire

Rédaction - Commission de communication :

B. MATHIEU, D. ROUIT, R. MARTINOLLI, A. ROSANVALLON, avec la participation de H. HURON

Maquettage: A. MEISSONNIER

Crédit photo : Commission communication, Associations, Dauphiné Libéré

Impression: IMPRIMERIE NOUVELLE - Sisteron

Tirage: 1 000 exemplaires



Mot du Maire

Madame, Monsieur, Chers amis,

Nous venons de tourner la dernière page de l'agenda 2019. Année dans la démesure pour les conditions météorologiques : pics de chaleur, sécheresse, précipitations pluvieuses, épisodes venteux, neige lourde. L'environnement, l'agriculture, le moral de chacun, ont été impactés.

Mais année où notre commune a obtenu la labellisation «Petites Cités de Caractère ». Je voudrais rassurer les Serroises et Serrois : ce label n'apporte aucune contrainte à l'amélioration ou à la construction de l'habitat chez les particuliers. Tout simplement, dans le cadre de ses aménagements, la commune pourrait obtenir davantage d'aides financières, ce qui n'est pas négligeable.

Nous avons engagé une étude de programmation urbaine et de mise en valeur du patrimoine. Il s'agit d'une réflexion globale portant sur la valorisation de celui-ci et une réorganisation urbaine d'ensemble. Le but de cette étude consiste à prévoir une stratégie d'intervention financière et opérationnnelle phasée dans le temps.

Une démarche participative avec la population et les administrations a été initiée ; cependant les élus souhaitent poursuivre la réflexion. Il s'agit d'une étude longue et complexe incluant divers projets et enjeux forts, permettant à la commune d'avoir une vision stratégique globale de son devenir dans les 15 années à venir.

Nous avons poursuivi les travaux de rénovation de la voirie avec la rue des Jardins, l'avenue de la Flamenche, l'aménagement du parking du pont pour une entrée de village plus accueillante.

Et bien sûr le projet de l'école du socle! Vaste projet qui met beaucoup de temps à se concrétiser. Ce projet d'inscrit dans une volonté commune de construire ensemble, Etat et collectivités territoriales, une réponse adaptée en matière de politique publique, tant l'importance éducative et financière est colossale.

Nous vous présentons l'équipe municipale et moi-même tous nos meilleurs vœux pour 2020.

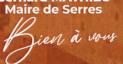
Que cette nouvelle année soit belle et heureuse.

Qu'elle vous apporte des satisfactions profondes et la sérénité, des joies petites et grandes.

Qu'elle vous préserve des tourments et des difficultés de la vie.

Que chacun d'entre vous voit l'accomplissement de ses projets et de ses rêves.

Bernard MATHIEU



SERRES/CADRE DE VIE - TRAVAUX & AMENAGEMENT DU VILLAGE

1. Petite Cité de Caractère ®

Serres est labellisée «Petites Cités de Caractère®» depuis le 2 juillet 2019. C'est l'une des premières communes de la Région Sud PACA, avec Garde-Colombe, à intégrer ce réseau national. Qu'est-ce qu'une Petite Cité de Caractère®.

Le concept de Petites Cités de Caractère® est né au milieu des années 70 en Bretagne, pour valoriser des communes atypiques, à la fois rurales par leur implantation, leur population limitée, et urbaines par leur histoire et leur patrimoine.

Cette marque touristique a désormais une reconnaissance nationale.

Peuvent y candidater les communes dont la population est inférieure à 6 000 habitants, au caractère de cité (bâti dense, patrimoine architectural de qualité...), détenant un patrimoine protégé (Site Patrimonial Remarquable), engagées dans un programme pluriannuel de valorisation du patrimoine et porteuses d'une stratégie touristique territoriale.

Pourquoi avoir candidaté?

Le Département des Hautes-Alpes, l'ADDET 05 et le CAUE 05 ont fait le choix de proposer aux communes du Buëch un accompagnement technique dans leur candidature au Label Petites Cités de Caractère®, afin de créer une dynamique territoriale d'ensemble et entraîner le territoire du Buëch vers le développement d'un tourisme patrimonial et culturel.

Avec son identité médiévale, son patrimoine atypique et son rôle de pôle structurant du territoire du Buëch, la commune de Serres réunissait tous les critères d'une Petite Cité de Caractère. Ainsi, après avoir déposé un dossier de candidature, la commune de Serres a reçu la visite de la commission d'homologation le 25 avril dernier. Le 2 juillet, des élus de Serres se sont rendus à l'Assemblée Générale de l'association nationale des Petites Cités de Caractère®, dans le cadre de l'Eductour, organisé par l'ADDET et le CAUEO5. C'est au cours de cette assemblée que la commune a reçu son homologation pour 5 ans et intègre désormais le réseau national des Petites Cités de Caractère®.

Une cérémonie officielle a été organisée le 28 octobre dernier, en compagnie de Mme Cécile Bigot-Dekeyzer (Préfète des Hautes-Alpes), Mme Patricia Morhet-Richaud (Sénatrice), Mme Pascale Boyer (Députée), M. Jean-Marie Bernard (Président du Département des Hautes-Alpes), M. Gérard Tenoux (Vice-Président de la communauté de communes Sisteronais-Buëch) et M. Patrick Toularastel (Délégué national





de l'association nationale Petites Cités de Caractère®), afin de signer la Licence de Marque, marquant ainsi officiellement l'adhésion de la commune au réseau national Petites Cités de Caractère®.

Le patrimoine, levier du développement économique et touristique du territoire.

Cette labellisation est le fruit de plusieurs années de travail, initié par les deux communes du Buëch, en lien avec le Département, et avec le soutien en ingénierie de l'Agence de Développement et du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) des Hautes-Alpes. Un projet qui a reçu également, la contribution de nombreux acteurs du territoire du Buëch : Parc naturel régional des Baronnies Provençales, Office de Tourisme Intercommunal du Sisteronais-Buëch, Communauté de Communes du Sisteronais-Buëch, SIVU des Pays du Buëch d'hier et d'aujourd'hui, associations du patrimoine, hébergeurs et commerçants, sans oublier l'UDAP, l'État et la Région.

Le projet a permis de fédérer les différents acteurs économiques et touristiques et de créer une véritable dynamique de réseau autour d'un objectif commun : la valorisation du patrimoine comme levier de développement économique du territoire. L'un des piliers de l'association Petites Cités de Caractère® est en effet la redynamisation des anciennes cités rurales par la revalorisation du patrimoine bâti et immatériel, moteurs d'intégration, de lien social et de développement économique. Un label ambitieux qui rayonne aujourd'hui dans de nombreux territoires français (182 communes sont à ce jour labellisées en métropole).

- *ADDET 05 : Agence Départementale de Développement Economique et Touristique des Hautes-Alpes
- * CAUE 05 : Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Hautes-Alpes
- * UDAP : Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine



SERRES - CADRE DE VIE

- P3 Petite Cité de Caractère
- P 4 Etude de Programmation
- P 4 Aménagement & Travaux
- P 5 Ecole du Socle (suite)
- P 6 ORT Opération du Territoire
- P. G. Ushaniana
- P 6 Urbanisme

0

M

M

A

R

P 7 - Natura 2000

SERRES - VIE LOCALE

- P 8 Serrois à l'honneur
- P 10 Comité de Jumelage -
 - Serres au coeur de l'Europe
- P 10 Collège en actions
- P 11 Le vin a son histoir
- P 11 Le Centre FPA de Serres
- P 11 L'Association des Amis du Village Touristique de Serres

SERRES - VIE LOCALE (suite)

- P 12 Serres LEZ'ARTS
- P 12 La Résidence du Val
 - de Serres
- P 12 Le 11 Novembre 2019
- à Serres
- P 13 ADMR de Serres

INFOS

P 13 - Nouvelles activités..

FESTIVITÉS

- P 14 Marché de Noël
- P 14 Concert de Noël

AGENDA

- P 15 Stages de récupération de
- P 15 Concert de Poche
- F 13 Li i que iques dati

P 15 **ÉTAT CIVIL**

2. Etude de programmation

L'étude de programmation urbaine et de valorisation patrimoniale et études de faisabilité/programmation multi-sites.

Après avoir élaboré un PLU et une AVAP récemment approuvés, la municipalité a souhaité engager une étude de programmation urbaine et de mise en valeur du patrimoine, la réflexion portant notamment sur la requalification des espaces publics. Si diverses actions existent pour la découverte du patrimoine du centre ancien (panneaux informatifs, parcours, rénovation certains monuments), il s'agit au travers de cette étude de prendre en compte toute la diversité des patrimoines présents à Serres, s'appuyer sur les dynamiques existantes et d'élargir les d'intervention secteurs d'autres sites stratégiques.

La démarche de l'étude de programmation consiste ainsi à la fois à identifier ce patrimoine, le mettre en réseau, le mettre en valeur et prévoir une stratégie d'intervention financière et opérationnelle phasée dans le temps.

La réflexion porte également sur le devenir de certains bâtiments communaux, le transfert de l'école où pourrait possiblement s'installer la mairie, dans un bâtiment en partie inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques, le devenir de l'ancien centre de formation stratégiquement situé à proximité du centre, la réalisation de logements sur un terrain à fort impact paysager...



Il s'agit donc d'une réflexion globale portant sur la redynamisation du bourg s'appuyant sur la valorisation du patrimoine et une réorganisation urbaine d'ensemble.

Une démarche participative avec la population et les administrations a été initiée durant cette étude de programmation. Un premier atelier participatif avec la population a eu lieu le 7 février 2019. Celui-ci a permis d'identifier les atouts et faiblesses perçues de l'image de la ville, les lieux fréquentés, ceux à requalifier. Conscients de la valeur patrimoniale du village mais également de la nécessité de redynamiser le centre ancien, une forte attente est ressortie de cet atelier avec la volonté de

poursuivre la requalification des rues du centre, projet partiellement réalisé en 2006 et de valoriser les entrées de ville

Des propositions ont été émises concernant : les déplacements doux. stationnement, l'accueil du marché et des manifestations, la vocation de certains bâtiments ** communaux,... Cette phase de travail constitue une véritable plusvalue au diagnostic technique avec l'identification des usages, des pratiques, des représentations et habitants attentes des mais aussi des pistes de projets diverses, permettant d'alimenter les propositions du bureau d'études.

Une proposition de scénario d'aménagement a retenue et présentée à la commission d'homologation Petites Cités des Caractère®. Cependant, les élus souhaitent poursuivre la réflexion. Il s'agit d'une étude longue et complexe incluant divers projets et enjeux forts, permettant à la commune d'avoir une vision stratégique globale de son devenir dans les 15 ans à venir.

* PLU : Plan Local d'Urbanisme * AVAP : Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine



3. Aménagement et travaux

prévus travaux les l'automne sont terminés. La météo capricieuse du trimestre nous dernier a imposé des rythmes entrecoupés soutenus d'arrêts forcés. d'épisode Mais nos services et les entreprises concernées ont, à force d'opiniâtreté et de professionnalisme, respecté les délais et livré des ouvrages de qualité.

Le parking du pont bénéficie d'une petite aire de repos équipée d'une table de pique-nique et d'une fontaine, un équipement qui n'était pas prévu initialement mais qui a vu le jour au grès des opportunités

d'aménagement. De même que la montée de la rue du Claret jusqu'à la petite place est revêtue d'un nouveau tapis d'enrobé. Ce parking a été équipé avec des bornes de recharge pour véhicules électriques par le SYME 05. La deuxième tranche de travaux du secteur village retraite des Barillons (Avenue de la Flamenche et la place des Tilleuls) est achevée. L'ensemble des réseaux



humides (notamment eau potable) ont été remplacés et les abonnés concernés ont été raccordés sur la nouvelle extension.

réhabilitation des La conettes publiques
l'office de tourisme de tourisme est toujours d'actualité et sera réalisée dans le courant du premier trimestre 2020. L'action conjointe avec la communauté de communes et la réalisation de travaux dans une zone protégée retardent de quelques mois la mise en œuvre de ce chantier. Le toit terrasse de l'école qui abrite 10 primaire hall d'entrée ouest et bibliothèque s'est

brusquement dégradé au point de présenter des fuites entraînant des désordres et des ruissellements dans le hall. Les agents communaux ont entrepris l'étanchéité de la terrasse et cette partie du bâtiment est désormais rendue à ses utilisateurs.

La station d'épuration fêtera sa première décade en 2020. toujours performante, elle rejette en milieu naturel des eaux traitées d'une excellente qualité. Mais après dix ans de bons et loyaux services, il est nécessaire de lui accorder une révision globale et un entretien de fond. Les pompes principales vont être révisées et certaines pièces d'usure vont être changées. l'automate qui pilote la station

va voir un certain nombre de ses organes également révisés et éventuellement remplacés. Les différents capteurs et appareils de mesures qui surveillent et maintiennent la station en mode automatique vont être vérifiés et ré-étalonnés, voire remplacés si c'est

nécessaire. Certains travaux seront réalisés par les agents communaux, d'autres seront confiés aux entreprises spécialisées qui ont conçu et construit la station.

La neige lourde et abondante du début de l'hiver a fait énormément de dégâts sur les arbres encore en feuilles qui avait déjà souffert de la sécheresse estivale. Un grand nombre de sujets ont vu leurs branches ployer, puis céder sous le poids de la neige. Pour certains, ce sont les troncs eux-mêmes qui ont cédé. Les employés municipaux et une entreprise d'élagage ont procédé à la sécurisation immédiate

des biens et des personnes pendant et juste après cet épisode météorologique. Il reste de nombreux chantiers d'abattage, d'élagage et de déblaiement qui seront réalisés dans les prochaines semaines.



4. Ecole du socle (suivi)

Genèse de «l'école du socle»

En 2013, la commune de Serres envisage de reconstruire son école installée dans des bâtiments difficiles à mettre aux normes : le projet ne se poursuit pas faute de financement.

2014-2015 : Le Conseil Départemental lance un schéma directeur de l'ensemble des collèges des Hautes-Alpes : le collège de Serres compte moins de 200 élèves mais sa situation géographique incite à son maintien. Les élus du Département, en accord avec le Rectorat, souhaitent qu'une solution alternative soit étudiée pour maintenir le collège et envisagent de regrouper, sur le site du collège, l'école et le collège.

En 2016: La réflexion sur l'avenir du collège de Serres est inscrite dans le cadre de la convention de ruralité signée entre l'Association des Maires, le Département et l'État. Le Département demande au bureau d'études NARTHEX (qui a réalisé le schéma

directeur des collèges) d'étudier la faisabilité de regrouper l'école et le collège sur le site du collège.

Plusieurs scénarios sont élaborés permettant de vérifier la capacité du site à accueillir entre 300 et 400 enfants.

Les scénarios interrogent sur l'organisation des différentes entités sur le site, avec les problématiques de distinction des flux et de mutualisation des espaces.

Un préprogramme est remis en mars 2017.

En 2018: Les équipes pédagogiques de l'école et du collège écrivent ensemble « le projet pédagogique de l'école du Socle ». Un comité de suivi (commune de Serres, Département et Préfecture) acte la création d'une « école du socle » à Serres regroupant les écoles maternelle et élémentaire et le collège sur le site du collège.

L'école du socle est la traduction pédagogique des nouveaux programmes organisés en 4 cycles de trois années de la maternelle au collège. Le cycle 3 présente la particularité de débuter en CM1 pour finir en classe de 6ème.

Le projet de l'école du socle s'inscrit dans une volonté commune, État et collectivités territoriales de construire ensemble une réponse adaptée en matière de politique publique. Il démontre concrètement que, dans un territoire rural, il est tout à fait possible d'offrir à la jeunesse les conditions d'enseignement les plus ambitieuses et les plus innovantes.

Déroulement des études de programmation

En 2019, le bureau d'études NARTHEX ajuste le préprogramme et les faisabilités au regard du projet pédagogique puis entame la rédaction du programme pour la réalisation de l'opération avec une journée de concertation sur site avec la commune, avec les représentants de l'école regroupant le Département, le collège et l'école ; également une journée de travail orientée sur les exigences techniques.

OBJECTIFS qualitatifs et quantitatifs:

- * Offrir des conditions d'accueil optimums pour les usagers et les utilisateurs très différents.
- * Organiser et optimiser la gestion des flux (bien distinguer enfants maternelle/collège).
- * Préserver un maximum d'espaces extérieurs.
- * Favoriser le regroupement et la mutualisation pour un projet commun.
- * Favoriser la flexibilité et l'évolutivité des espaces.
- * Maintenir les activités pendant les travaux.
- * S'inscrire dans une démarche de développement durable et de coût global cohérente.

Le planning prévisionnel :

En 2020, le concours d'architecture, 2021 la réalisation des études d'exécution et 2022 à 2025 la réalisation des travaux (3 années scolaires).

Le coût de l'opération est estimé à 10 millions d'Euros Hors Taxes. Financement par le Conseil Départemental, l'État et la commune.





5. Chapelle Bon-Secours

Chapelle Notre Dame de bon secours : vers un chantier de jeunes

Murs de terrasse ou de route, calades et abris en pierres sèches parsèment le territoire du Buëch et des Baronnies provençales. Ils sont les témoins d'usages anciens qui marquent toujours notre paysage. Ces patrimoines sont bâtis avec la pierre, ressource locale, et n'exigent que du temps et de l'ingéniosité. En effet, il ne suffit pas d'empiler des cailloux pour bâtir un mur ou une calade. Cette technique requiert des connaissances et des savoir-faire qu'il est essentiel de maîtriser pour s'assurer de la tenue de l'ouvrage.

Le Parc Naturel Régional des Baronnies, l'association Village de jeunes et le Pôle randonnée de la Communauté de communes Sisteronais/Buëch se sont associés pour améliorer la connaissance de cette technique dans le cadre de travaux de restauration. En accord avec les communes, ils se proposent de mener des chantiers internationaux de jeunes et avec les habitants en 2020.

A Serres, les abords et l'accès à la chapelle de Notre Dame de Bon secours vont faire l'objet d'un important travail de restauration. En effet, fin mai-début juin, un chantier de jeunes réunissant une douzaine de bénévoles va s'installer une quinzaine de jours afin de restaurer les murs en pierres sèches dessous la chapelle. Et du 26 au 29 septembre, un chantier participatif permettra de créer de nouvelles calades devant la porte et tout autour de la table d'orientation. Des arbres seront taillés et l'accès en sera facilité.

Une bien belle initiative qui devrait ravir les amoureux du patrimoine.



6. ORT - Opération Revitalisation du Territoire/Projet

A l'initiative de la Communauté de communes Sisteronais/ Buëch, une opération de revitalisation de territoire va être lancée à Sisteron mais aussi à Laragne, Serres et La Motte du Caire de 2020 à 2025. Les objectifs sont de lutter contre la dégradation de l'habitat, la dévalorisation des espaces publics et la dévitalisation du tissu commercial, de l'attractivité et de la qualité d'accueil. A Serres, un diagnostic a permis de recenser 114 logements vacants et 12 locaux commerciaux fermés. Un périmètre d'intervention comprenant le centre ancien, la rue Varanfrain, la rue Marius Méyère et l'entrée nord a été retenu.

4 fiches actions ont été élaborées :

- Axe 1 : Mise en place par la municipalité d'une « Opération Façades Toitures » en complément d'une nouvelle Opération Programmée de l'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H.) portée par la communauté de communes.
- Axe 2: Utilisation renforcée du droit de préemption urbain notamment sur les locaux artisanaux et commerciaux.
- Axe 3 : Amélioration de connectivité sur le « parcours Lesdiguières » par la pose de QR Code afin de mieux informer les touristes.
- Axe 4: Mise en valeur des formes urbaines, de l'espace public et du patrimoine bâti avec la requalification de la rue du portail en liaison avec le dossier Petites Cités de Caractère.

Toutes ces actions pourraient redonner à notre village un cadre attractif propre au développement à long terme du territoire.

7. Urbanisme - rappel des procédures à respecter

Actuellement, trop de travaux sont réalisés dans Serres sans aucune autorisation. Récemment, le garde municipal a fait arrêter 2 chantiers de rénovation de menuiseries et a demandé aux propriétaires de régulariser leur situation. Si les travaux réalisés ne sont pas conformes au règlement de l'AVAP (Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine), les propriétaires devront déposer les menuiseries pour les remplacer par d'autres ce qui pourrait leur engendrer d'énormes frais ainsi qu'une amende prévue par l'article L480-4 du code de l'urbanisme.

Il n'est pas inutile de rappeler que tout travail réalisé en façades ou en toiture doit faire l'objet d'une demande préalable ou d'une demande de permis de construire déposée en mairie. Après l'avis (purement consultatif) de la commission locale, ces dossiers sont instruits par le service Droit des sols de la Communauté de communes à Sisteron avec l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France si la parcelle est concernée par l'AVAP.

Avant d'engager des travaux, nous vous conseillons de vous rapprocher des services de la mairie ou des adjoints responsables de l'urbanisme Mrs Froment et Rouit. Ils sauront vous indiquer les démarches à suivre ainsi que les préconisations à respecter selon la zone où se trouve votre propriété.

8. Natura 2000

Natura 2000 sur la commune de Serres

La commune de Serres est traversée par le site Natura 2000 «Le Buëch», qui est composé par les rives et le lit de deux rivières : la Blème et comme son nom l'indique, le Buëch. Cela représente environ 73 hectares sur approximativement 8,5 kilomètres de linéaire de cours d'eau.

Natura 2000 est une démarche européenne de protection de la biodiversité et des habitats naturels. Elle a permis de créer le plus grand réseau mondial d'espaces naturels préservés, grâce à sa mise en œuvre dans chaque pays de l'Union. Son objectif est de préserver des habitats naturels ainsi que des espèces de faune et de flore rares et/ou menacés selon des listes précises édictées dans les Directives Habitats-Faune-Flore et Oiseaux. Les Hautes-Alpes offrent une diversité de climat (méditerranéen pour le Sud et Alpin au Nord) et de milieux (forêts, falaises, éboulis, landes, pelouses, prairies, rivières, zones humides) qui génèrent une biodiversité incroyablement riche, rare et fragile. Cela a permis la création de 23 sites Natura 2000 soit 38,2 % de la surface du département (pour plus de renseignements:

http://hautes-alpes.2000.fr ou sur Facebook : Natura 2000 Hautes-Alpes.

Sur la commune de Serres, l'habitat «Bancs de galets à végétation pionnière à Pavot jaune» est le plus présent dans le site Natura 2000. Parfois le rarissime Apron du Rhône s'aventure jusqu'au pied du barrage de Saint Sauveur depuis l'aval du Buëch où il est présent en très faible densité. Dans le Buëch, il côtoie d'autres poissons surveillés par Natura 2000 comme le Chabot, le Blageon, le Toxostome et le Barbeau méridional.

Si la préservation de votre rivière vous intéresse, n'hésitez pas à contacter :

Clémentine GAND (06 73 41 58 17 / cgand.smigiba@orange.fr), animatrice Natura 2000 du site «Le Buëch» ou venez participer aux sorties estivales organisées par le SMIGIBA (http://www.smigiba.fr/calendar/)



Illustration 1: **Pavot jaune** (Glaucium flavum) Ilustration 2 : **L'Apron du Rhône**, espèce endémique du Bassin versant du Rhône, capturé (et remis à l'eau) par des agents assermentés lors d'une journée de sensibilisation organisée par le SMIGIBA et l'AFB



SERRES/VIE LOCALE

1. Serrois à l'honneur



De sillon, en sillon.....

Il est des résultats récurrents* dont on ne peut que se réjouir : **Louis PEUZIN** a représenté avec brio la région des Hautes-Alpes à la **finale du concours national de labours** qui s'est tenue, en septembre, au Puy en Velay. Il a maintenu sa 12ème place. Sa pugnacité dans l'excellence et son esprit compétitif l'amèneront, nous lui souhaitons, à progresser dans ce classement, réservé aux Jeunes Agriculteurs, qui exige la perfection.

*Bulletin municipal n° 22



Toni BERTONE

Dimanche 13 octobre à Névache, **Toni BERTONE** s'est à nouveau illustré en remportant **le titre** de champion départemental dans la catégorie minimes garçons sur un tracé de 2 km. Lors de cette épreuve, le centre de secours de Serres était représenté par 6 sapeurs-pompiers dont 5 validaient leur formation initiale en parcourant une distance de 4 km pour les femmes et de 8 km pour les hommes.



Maître de la couleur....c'est son choix!

Emule de l'excellence artisanale, Andy BOTTASSO a obtenu la 2ème place au concours National du meilleur peintre en carrosserie, organisé à Paris par R.M (peinture automobile haut de gamme), les 3 et 4 décembre... en point de mire le concours international.

Cette discipline impose des compétences exigeantes, le domaine est vaste : techniques, colorimétrie, application, gestion des énergies, précision.... Une alchimie pour un rendu parfait. Suivre l'évolution dans l'utilisation et la préparation des produits est essentiel dans un souci du respect de l'environnement, un critère d'actualité indispensable.

Titulaire d'un BTS Industrialisation des produits mécaniques et d'un CAP carrosserie peinture, il a suivi l'exemple de son papa. Toutes nos félicitations.



Des Serroises à l'Honneur

Fin novembre, la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (DDCSPP) et le Comité 05 des médaillés ont procédé à la remise des lettres de félicitations au monde sportif, culturel et à l'engagement associatif.

Deux Serroises ont été mises à l'honneur :

- France CERUTTI pour son engagement depuis près de 30 ans dans le Comité de jumelage de la vallée du Buëch où elle a exercé différentes fonctions.
- Marylène LEROUX pour ses activités au sein de la MJC mais aussi dans l'association Serres

Félicitations à toutes les deux, par leurs actions, elles ont mis en lumière la vitalité des Associations Serroises bien au-delà de notre village.



Marguerite LEVENEZ 1925-2019

C'est alors dans « l'écho du Buëch » qu'elle aimait écrire et partager ses souvenirs d'enfance et c'est « l'écho de la Pignolette» qui lui rend hommage.

La ferme dans La Combe de Montclus berceau natal de la fratrie. 7 frères et sœurs, est le socle de son éducation et de son éveil à la nature. La vie bien que rude n'a pas découragé son empathie pour tous les éléments et les découvertes au hasard des sentiers. Elle a transmis à ses enfants et petits-enfants cet amour des petits-riens qui font TOUT dans la contemplation, l'analyse et le respect.

En épousant Noël Levenez, elle a donné à sa famille, un Père et un grand-Père-Noël! officier marinier, au hasard des missions, il a donné à Marguerite le goût des voyages et des rencontres.

Mais c'est à Serres qu'ils sont revenus et où elle a participé activement à la vie sociale et associative. Elle a été conseillère municipale. trésorière de l'association des Anciens Combattants. Son rôle d'enquêtrice pour l'INSEE de 1971 à 1987 a certainement renforcé cette rigueur naturelle et cette exigence dans les relations et les expressions sociétales. Elle a su surmonter un veuvage éprouvant, son époux accidentellement mourant

sur la route alors qu'il roulait à vélo, son sport favori.

Une autorité et une grande volonté sous une apparence aracile laissaient parfois échapper la douceur d'un bonbon de miel distribué à ses petits-enfants en récompense. Les témojanages déclamés dans l'émotion par sa descendance* lors de ses obsèques narrent avec gourmandise cette profusion de souvenirs qu'elle a su leur instiller

Ses filles Josseline et Monique, ses petits-enfants, Sandrine, Fabrice, Nicolas, Marion, Benjamin et ses 13 arrière petits-enfants.

Agnès SCHNEIDER

Née en 1930 à Lambersart (5 km de Lille), Agnès connut dans son enfance la Provence et le Sud grâce à sa sœur aînée installée en Avignon. En 1973, elle découvre Serres en famille lors de vacances passées au Domaine des 2 soleils. Pendant 7 années, les allers-retours Lille / Serres sont nombreux et en toutes saisons

climat favorable et l'altitude idéale de Serres détermineront son désir de quitter définitivement le Nord de la France à l'issue du départ en retraite de son mari Maurice salarié à La mondiale(AG2R). Le projet se concrétisera en janvier 1980 et en 1983 la famille s'installe à Saumane.

Jeannette nous a quitté.

Née en 1926 à ASPRES SUR

BUECH c'est en 1950 qu'elle

vient s'installer à SERRES avec son mari, chauffeur à la

MINOTERIE PEUZIN. Ce se-

ront les derniers exploitants

du cinéma serrois qui finira

malheureusement par fer-

Très dynamique, Agnès s'investit dès 1987 dans des Associations Serroises : elle devient la Présidente du Syndicat d'initiative. Elle étoffe l'activité jusqu'en 1998. A cette responsabilité, s'ajoute celle de l'Office du Tourisme de la vallée du Buëch classé 2 étoiles. Grâce à ses compétences dans le domaine juridique, de nombreuses manifestations voient le jour : lancement du concours des maisons fleuries. marché horticole. 1er marché aux puces, foire artisanale ainsi que de nombreuses expositions. Des sorties en car à la journée lors du Corso de Bormes les mimosas, à Moustiers Sainte-Marie ou à l'observatoire de Saint Michel sont organisées. Elle est aussi à l'origine du Comité de jumelage et Présidente

du comité des fêtes avec le souvenir de baptême de l'air en hélicoptère lors de l'inauguration de la retenue de Saint Sauveur.

1999 à 2004, Agnès apporte un soutien constant à son époux à la santé plus que délicate. Après son décès, elle s'investit encore quelques années avec le Mouvement Chrétien des Retraités (MCR). Ces 3 dernières années, seuls comptaient la présence de ses proches, son jardin, ses arbres et fleurs ainsi que ses minettes.

Par sa personnalité déterminée et son investissement personnel totalement désintéressé, elle aura marqué la vie associative serroise et elle laisse un très grand vide.

mer, remplacé par l'actuelle bibliothèque.

De part son emploi à la Caisse d'Epargne elle avait su créer des liens d'amitié avec une grande partie de la population étant toujours disponible et aimable. Pendant longtemps elle a animé les offices religieux ainsi que de nombreuses animations en

particulier la belote dont elle était fan.

Elle laisse ses 2 enfants : Brigitte et Daniel ainsi que ses 3 petits enfants et 4 arrières petits enfants pour les quels elle adorait cuisiner.

C'était sa dernière séance ou elle aura écrit le mot FIN.



Hommage à Roger LIVACHE

Hommage à Jeanne REYNIER

Né à DIE, c'est en voisin que Roger est arrivé à SERRES en 1968 avec sa jeune épouse. Il prend la succession de la boucherie TRUPHEMUS située rue du portail.

1984 il installe son commerce rue Varanfrain, c'était le plus ancien des commerçants serrois, toujours aimable ayant à cœur de bien servir ses clients dont beaucoup d'entre eux étaient devenus des amis.

Dernière boucherie sur les 3 existantes à une époque, Roger nous a quittés mais la relève est assurée par son fils Jean-Jacques avec

qui il a toujours travaillé en binôme ainsi que MYRIAM sa compagne.

Souhaitons beaucoup de courage à ce couple dans l'exercice du dur métier de boucher où on ne ménage ni son temps ni sa peine.





BULLETIN MUNCIPAL N° 24

2. Comité de jumelage - Serres au cœur de l'Europe!

«En ratifiant, début janvier 2019, avec Madame Merkel le traité d'Aix la Chapelle, jadis capitale de Charlemagne, le Président de la République a remis en perspective les Jumelages d'Europe et en particulier les Jumelages franco-allemand, avec les objectifs majeurs du traité de l'Elysée: mettre un terme à des années de conflits meurtriers et procéder à la «réconciliation de nos deux pays, seule garantie d'une paix durable en Europe». Les premiers Jumelages virent ainsi le jour dans les années soixante et, en 1990, la cité serroise se lança à son tour dans l'aventure!

Les échanges entre les jumelles se sont intensifiés et diversifiés au cours des années. Le Serment de Jumelage est rapidement devenu un réel pacte d'amitié gravé dans nos cœurs! Les étrangers lointains du début sont devenus nos amis et parfois même une nouvelle famille, ni tout à fait française, ni tout à fait allemande....

En inscrivant son nom accolé à celui de sa jumelle sur les panneaux aux entrées de la ville, Serres, petite cité et

maintenant labellisée «Petite cité de caractère» des Hautes-Alpes, nichée dans les Pays du Buëch, est ainsi devenue une commune d'Europe à part entière!

Fin septembre 2020* sera célébré le 30^{ème} anniversaire du Jumelage!

Rejoignez-nous nombreux pour fêter cet événement et partager cette grande fierté que nous cultivons depuis de longues années : participer aux valeurs européennes de paix et d'amitié. »

France Cerrutti

*Le programme de ces festivités propose une escapade touristique de 48 h 00 en Camargue, avec tout d'abord une visite de la Cité des Papes. Pour plus d'informations sur cet événement contacter Jeanine Monchaussée au 06 76 99 63 72 ou par mail jeanine monchaussée@gmail.com

3. Collège en actions





Bien que petit par sa taille (108 élèves), le collège Alexandre Corréard de Serres déploie tout au long de l'année une multitude de projets grâce à une équipe pédagogique jeune et motivée avec à sa tête son principal Maximilien Mattiussi.

En voici quelques exemples:

- * Mardi 8 octobre, le cross du collège organisé par Laure Sanner, professeur d'EPS a été une grande réussite avec 140 participants (collégiens et élèves de CM1/CM2). Parallèlement, une collecte de fonds était organisée pour l'association Mécénat Chirurgie Cardiaque et elle a rapporté 2 214 €. Grâce à cette somme, Hervé, un petit enfant congolais va bientôt pouvoir venir en France pour se faire opérer.
- * Jeudi 10 octobre, dans le cadre de la Semaine de la sécurité, un exercice de secours routier a eu lieu avec l'intervention des cadets de la sécurité civile du collège et des pompiers. Il a permis de mettre les élèves en situation, de suivre les étapes de l'intervention et d'observer la précision des gestes des acteurs. L'intérêt des collégiens s'est manifesté par les nombreuses questions posées. La visite du véhicule de secours et d'assistance aux victimes (VSAV) a été très prisée. Une belle initiative qui suscitera peut-être des vocations chez les jeunes présents.
- * Dans le cadre du cours de technologie, la classe de 3ème s'est rendue à la 2ème édition nationale de l'Usine Extraordinaire installée à Marseille sur l'esplanade J4 du port. Dans un premier temps, les élèves ont suivi un parcours pédagogique à travers les 5 000 m² d'exposition. Ils ont pu observer des engins monumentaux en extérieur, assister à une conférence autour des métiers de la robotique et découvrir des innovations à bord du navire Le Méditerranée. Dans un second temps, les élèves ont poursuivi leur immersion dans le monde de l'industrie par une visite libre.

De nombreux autres projets sportifs et culturels vont voir le jour en 2020 ainsi qu'un voyage à Paris.

4. Le vin a son histoire...

Le 5 novembre, à la salle des mariages, dans le cadre des conférences organisées par l'Université du Temps Libre Buëch Durance, **Gérard Mathieu**, ancien universitaire de Lyon 1 en management et chargé des relations internationales, a présenté l'histoire de la vigne et du vin « ampélographie » de moins 8000 ans à nos jours.

Le ler vin de l'humanité remonte à l'époque néolithique, alors que les

vignes sauvages serpentaient les montagnes du Proche-Turquie orientale Orient. actuelle «le croissant fertile». berceau de la civilisation. histoire témoigne culturels, des échanges des artistiques. voies commerciales, des progrès technologiques et sociaux. De l'Orient à l'Occident il a joué un rôle primordial dans les conquêtes de territoires.

Du sacré au profane son parcours est narré. Le vin est à lui seul « une civilisation ». Il magnifie la table des rois et des dieux, plaisirs terrestres et célestes. Il est fédérateur, il est un trait d'union.

2 heures n'ont pas suffit à satisfaire la soif de découvertes, tant le sujet est vaste et passionnant. Que Saint-Vincent, le Saint des vignerons, perpétue les bienfaits de «vitis vinifera»..... avec modération.



5. Le Centre FPA de Serres : Centre Ferdinand Marrou



Jacqueline Denut, l'«Historienne» de l'association des Amis du Village Touristique de Serres a publié le Livret n°13 qui relate l'aventure du Centre de Formation pour Adultes, depuis sa création en 1955 jusqu'à sa fermeture en 1987.

C'est **Edouard Lambert**, alors maire de Serres qui a été l'instigateur du projet de création d'un centre d'apprentissage, afin de répondre aux difficultés économiques et démographiques de Serres.

Le CFPA «maçonnerie» a fonctionné avec trois sections : la limousinerie, la maçonnerie moderne et la section carrelage, chaque section accueillant 15 stagiaires entourés de trois moniteurs.

Les stagiaires étaient logés et nourris en internat dont le fonctionnement était assuré par deux cuisinières et un veilleur de nuit.

Le centre d'apprentissage de Serres avait une très bonne réputation, environ 700 stagiaires y ont été formés, ce qui n'a pas empêché sa fermeture définitive le 28 janvier 1988.

6. L'Association des Amis du village touristique de Serres

Depuis de très nombreuses années, cette association s'applique à faire connaître et aimer le village.

Elle met en valeur notre «Petite Cité de Caractère», aussi bien par l'entretien et le fleurissement des rues que par de nombreuses animations culturelles et artisanales.

Les rues du village font l'objet d'un parcours thématique « sur les pas de Lesdiguières », d'installations de photos et de silhouettes de personnages célèbres serrois.

Les animations proposées par l'association tournent autour de deux points forts :

le premier week-end d'août « Les belles heures de Serres » avec le festival des métiers d'Art et patrimoine et, durant la période de Noël, le chemin des crèches. Des visites guidées du village ancien ont lieu tous les mercredis matin pendant l'été et sur rendez-vous tout au long de l'année.

Chaque trimestre, paraît « La Gazette » et, deux fois dans l'année, un livret concernant l'histoire de Serres .Chaque livret est édité et présenté au public au cours d'une exposition à l'Office de Tourisme. Le dernier livret (N° 13) concerne l'histoire du Centre de Formation pour Adultes.

L'association organise aussi des conférences et des concerts selon les opportunités.

Les motivations et le dynamisme des participants à toutes ces activités montrent bien l'intérêt que suscite notre beau village.



7. Serres LEZ'ARTS

Cette année encore, en septembre, a eu lieu l'Exposition d'Art Actuel. Les maisons et les rues de Serres ont été animées par les artistes venus d'ici et d'ailleurs.

Chaque artiste possède sa propre technique ce qui rend plus éclectique et très riche cette exposition.

Serres Lez'Arts est une association très dynamique qui a su faire évoluer ses activités dans plusieurs directions et vers un public de plus en plus nombreux.

Depuis sa création en 2003, elle a organisé 16 expositions d'Art Contemporain au cours desquelles sont intervenus 400 artistes, ont visité 5000 élèves et ont été reçus 23 000 personnes.

Les Ateliers d'Art Ambulants, dirigés par des artistes professionnels, ont permis de réaliser 106 projets de pratiques artistiques et 90 mises en places d'expositions, en ont bénéficié plus de 3000 participants.



Une fois par mois, **Paule Riché** anime des ateliers adultes : journées de création et cours de modèle vivant.

Après la réussite du travail des deux artistes en résidence : Mathieu Dussol et Nicolas Gaillard, l'expérience se renouvelle pour 2019-2020 avec deux nouveaux artistes : Lou Morlier et Oriane Bajard.

N'oublions pas le CEM (Collectif Espace Multiculturel) composé de plusieurs associations : Serres Lez'Arts, le Hang'Art, Les Amis de Serres, la MJC de Serres, le Ludambule. Ce collectif organise des soirées festives, des conférences, des ateliers de pratiques artistiques.

8. La Résidence du Val de Serres



Nouvelle Directrice au Val de Serres

En provenance de L' IFROSS de LYON (INSTITUT de FORMATION et de RECHERCHES des ORGANISATIONS SANITAIRES et SOCIALES) **Mathilde TORA** a pris ses fonctions de Directrice au Val de Serres.

C'est un lieu de vie et de soins qui accueille les Résidents dans un cadre confortable et chaleureux.

La vie quotidienne est agrémentée par des activités ludiques et culturelles organisées par l'association «Le jardin des Ophéliades». Tous les mois, des cadeaux et un goûter sont offerts pour les anniversaires, animés par un orchestre ou un chanteur.

Les bénévoles de l'association accompagnent certains résidents aux manifestations proposées par la mairie ou d'autres associations serroises. Trois fois par an, ils organisent un vide grenier avec vente de pâtisseries ce qui permet d'améliorer leurs prestations. Dans le cadre de vie interne,

Christine, l'animatrice, s'applique à créer et maintenir un lien social entre les Résidents. Elle propose des activités qui visent à préserver leurs capacités intellectuelles, cognitives et physiques.

Des jeux extérieurs, des promenades, de la gymnastique douce s'associent à des exercices de mémoire, des groupes de paroles, des jeux de mots... L'épluchage des légumes, le pliage du linge, font partie des activités qui permettent à certains de se sentir utiles et valorisés

Les temps forts de l'année, Noël, Pâques, le ler mai... sont marqués par une manifestation, ce qui permet de maintenir un repérage dans le temps. Pour Noël, cette année, une exposition de jouets anciens et la venue de la lumière à travers 1000 bougies allumées apportent de la chaleur et de la joie!

Les portes de la Résidence sont ouvertes aux visiteurs qui sont accueillis avec beaucoup de sympathie par la nouvelle Directrice Mathilde TORA.

Des nouvelles de notre Doyenne

Il est de notoriété qu'il fait bon vivre dans notre région, on y vit aussi longtemps. Albertine EYMERY entourée de l'affection de sa famille et des soins attentifs du personnel du Val de Serres où elle réside, vient de fêter ses 105 ans.

Bon anniversaire Albertine.

9. Le 11 novembre 2019 à Serres





Les commémorations devant le monument aux morts sont toujours des moments de recueillement dans le respect de ceux qui sont morts pour la France. Pour ces héros d'hier et d'aujourd'hui, la présence de notre jeunesse semble indispensable voire rassurante dans la pérennité de la mémoire. La lecture des textes faite par de ieunes enfants apporte de la fraîcheur à une phraséologie parfois douloureuse dans l'abnégation. Ces voix frêles sont un message de paix et d'espoir.

10. ADMR de Serres

L'association serroise ADMR intervient auprès de toutes personnes nécessitant une aide à domicile sans conditions d'âge.

Les personnes fragilisées par la maladie, l'âge ou le handicap, les personnes sortant d'une hospitalisation, les futures ou nouvelles mamans, peuvent faire appel à l'association pour une aide ponctuelle ou plus durable.

L'association intervient par le biais de 19 salariés 5 jours/7 pour les agents à domiciles (entretien de la maison, aide aux repas et aux courses, compagnie, promenades, etc...) et 7 jours/7 pour les employés et auxiliaires de vie pour les personnes les plus dépendantes sur le secteur de Serres et communes alentours.

Une partie ou intégralité du coût des interventions peut être prise en charge en fonction des revenus par les caisses de retraites ou autres et le conseil départemental (APA). Une mutualisation

avec les associations de Laragne et Aspres-sur-Buëch permet d'assurer une permanence téléphonique en cas de maladie ou congés de la secrétaire.

L'association recherche de manière urgente des bénévoles pour aider à faire perdurer sa mission d'aide à la personne à domicile en milieu rural.

Renseignements au:

72 rue Varanfrain à Serres ou au 04 92 67 03 87 ou 06 84 47 98 66

Bureau association ouvert le lundi de 7 h 45 - 11 h 30, le mardi de 7 h 45 - 11 h 45 le mercredi : de 8 h 00 - 11 h 30 et de 13 h 30 - 17 h 00, le jeudi de 13 h 15 - 17 h 00 le vendredi de 13 h 15 - 17 h 00

INFOS

Une nouvelle dynamique pour la rue Varanfrain

Pas moins de 3 nouvelles activités se sont ouvertes dans la rue principale :

Salon de coiffure pour hommes et femmes :

LE LOFT

au 3, rue Varanfrain, PEGGY vous accueille dans des locaux entièrement remis à neuf très tendance.

04 92 43 20 21



Au 24, rue Varanfrain à l'enseigne LE TAILLANDIER

vous trouverez un atelier d'affutage, de rénovation et de création de couteaux, ciseaux et objets coupants.

Jean Marc SIAUD

vous accueillera tous les jours de 9 heures à 12 heures sauf le samedi ou sur rendez vous.

06 63 27 86 30



Cabinet d'avocat : Christopher HENDERYCKSEN

Spécialiste en droit pénal et civil ouvre son cabinet au 7, rue Varanfrain dans les locaux ayant abrité la Trésorerie.

09 53 38 24 25



Nouvelle recrue pour le Service Technique

Sophie ARNOUX rejoint les employés communaux en temps qu'adjoint technique.



Nomination

à la Brigade de Gendarmerie de SERRES

Natif de SISTERON, marié et père de 2 enfants, le major CAVAILLES, après ses classes à BERGERAC, a été affecté à diverses brigades dont celle de SERRES de 2005 à 2008. Depuis le 16 juillet 2019, il est de retour dans notre commune au poste de major.



FESTIVITÉS

1. Marché de Noël le 15/12/2019

Un marché de Noël très réussi

Cette année, l'association « Les boutiques du Rocher » en collaboration avec la municipalité avait décidé de relancer le marché de Noël non pas à la salle des fêtes comme à l'accoutumée mais sur la place du village. Pari risqué mais pari réussi car cette manifestation, favorisée par un temps ensoleillé a connu un franc succès.

Une quinzaine d'exposants installés sous des barnums avait répondu présent et l'on pouvait trouver de quoi se faire plaisir avant les fêtes : charcuterie, fromage, huîtres, miel, noix, plats préparés, pizzas, produits de beauté, vêtements, objets de décoration, jouets, petit mobilier, livres et revues. Les enfants n'étaient pas oubliés avec des promenades en calèche, des photos avec le Père Noël, des sculptures sur ballon. Damien Camus, au micro, assurait l'animation et une tombola richement dotée était organisée. C'est ainsi que Félix Martin s'est vu remettre le 1er lot : un fabuleux week-end dans une chambre d'hôtes de charme à Font-Vineuse.

Une bien belle initiative qui a ravi les nombreux visiteurs présents et qui mérite d'être reconduite l'an prochain en l'étoffant.



2. Concert de Noël le 20/12/2019

Concert de «Noël Baroque»

Invité par l'association des Amis du Village Touristique de Serres, **l'Opus-Orchestre Des Alpes du Sud** a offert au public un concert d'une très grande qualité dans l'église de Serres le vendredi 20 décembre.

Sous la direction de Jean-François Héron, vingt musiciens, la soprano Gabrielle Varbetian du Conservatoire National de Lyon et Jean-Christophe Selmi violon solo ont émerveillé l'assistance qui a chaleureusement applaudi.

La soirée s'est terminée par une rencontre avec les musiciens à l'Espace 72.





AGENDA

1. Stage de récupération de points

Les personnes ayant accumulé les infractions routières et entraînant la perte de points, un stage de sensibilisation à la sécurité routière dans un centre agréé est désormais possible à SERRES à la salle des fêtes.

Ce stage dure deux jours consécutifs et il est réglementé par la Préfecture. Les dates sont :

- * 22 et 23 janvier 2020
- * 26 et 27 février 2020
- * 12 et 13 mars 2020
- * 22 et 23 avril 2020
- * 27 et 28 mai 2020
- * 24 et 25 juin 2020

2. Concert de Poche

Samedi 13 juin à SERRES à la salle des fêtes

Il s'agit du SAXBACK Ensemble :

C'est un sextet à vents qui rassemble des instruments très connus, tels que la clarinette et le saxophone, et d'autres beaucoup plus rares tel que l'euphonium. Ce sont 6 jeunes musiciens, tous diplômés du Conservatoire de Paris et qui tournent actuellement dans de très grandes salles françaises et internationales

Leur répertoire balaye toutes les grandes périodes, du classique au contemporain, ils ont même un programme «douce France» qui remet au goût du jour de grands compositeurs français, ou encore un nommé «Broadway project» qui reprend de grands airs comme West Side Story, qui parlent à tous!

2 clarinettes, 3 saxophones et un 1 euphonium : voilà les ingrédients d'une formation chambriste originale et novatrice, le Saxback Ensemble !



3. En quelques dates

Le samedi 28 mars

à 17h00

Duo Mellophone - piano avec Antoine Sacquepey et Bruno Frassanito à l'église de Serres sous l'égide de l'association Les amis de l'orgue de Serres"

Lundi 6 avril 2020

de 18h à 20h, salle des mariages Van Gogh par Frédérique Maillard

Samedi 9 et dimanche 10 mai 2020

Pétanque : Championnat départemental Doublettes mixtes au stade.

Samedi 16 mai 2020

Pétanque : Championnat départemental Triplettes promotion.

Dimanche 17 mai 2020

Pétanque : Championnat départemental Triplettes jeunes.

Mardi 30 juin 2020

Tour de France. Etape Sisteron/Serres/Orcières

Mercredi 1er juillet 2020

Tour de France. Etape Gap/Serres/Privas

L'association **Le jardin des Ophéliades** organisera **3 vide-greniers** :

1 en mai, 1 en juin et 1 en septembre 2020.

Les dates restent à préciser.

Renseignements: UTL Buëch Durance 06 86 84 90 26 www.ultibuechdurance.fr

ETAT CIVIL

NAISSANCES:

Olivia Imbard-Bueckly le 12/08/2019 Jean Santos-Joubert le 30/10/2019 Timéo Colombani le 29/10/2019 Évélyn Andréï le 07/11/2019 Tina Bouillot-Sohier le 30/11/2019

MARIAGES:

Hedy Bousta et Angélique Peuzin le 10/08/2019

DÉCÈS:

Thérèse Verdat épouse Denizot le 26/08/2019 Germaine Cazala épouse Regnier le 28/08/2019 Jean-François Sautreau le 12/09/2019 Fernand Vignarelli le 19/09/2019 Joseph Fournier le 21/09/2019 Nicole Demoulin le 22/09/2019 Léon Morénas le 26/09/2019 François Chiavérini le 28/10/2019 Jeanne Blanc épouse Reynier le 08/11/2019 Michèle Tempia-Macia épouse Rousset le 20/11/2019 Louise Romieu épouse Lagier le 24/11/2019

Raymonde Gayet épouse Charles le 13/12/2019

